



2021/04

2021/072

Salon National 2021

PALLIETER

Images projetées

4 Sections

Couleur libre

Monochrome libre

Nature

Les gens

Jury

- 1 Jacqueline Meertens - EFIAP/b
- 2 Els Keurlinckx - EFIAP/b; PPSA
- 3 Bart Michiels - AFIAP

Calendrier

Date limite de soumission: 15 juin 2021

Jugement: 19 juin 2021

Notification: 1 juillet 2021

Remise des prix et projection: 4 septembre 2021 au CC Vredeberg à Lier

Catalogue disponible: 4 septembre

Règlement

- 1 Ce concours est reconnu par la FBP et toute personne active en tant que photographe en Belgique peut participer.
- 2 Chaque participant peut soumettre un maximum de 4 images par section. Aucune œuvre identique ou similaire n'est acceptée dans les différentes sections.

- 3 En participant, chaque auteur s'engage à ce que les images soient des œuvres personnelles, non soumises au droit d'auteur. Tous les éléments qui composent la photo doivent avoir été photographiés par l'auteur.
- 4 Les images sont transmises en jpg: 1920 X 1080 px avec une hauteur maximale de 1080 px.
- 5 Participation via le site <https://www.fgp.be>
Les noms de fichiers sont librement sélectionnables.
- 6 Frais d'inscription par participant: 5 euros par section à verser sur le compte BE25 7360 5831 8282 de Kon Fotogroep Pallieter indiquant le nom du participant et le nombre de sections.
Les inscriptions sans paiement des frais ne seront pas jugées.
- 7 Les résultats du jury et le catalogue numérique seront envoyés par e-mail à tous les participants.
- 8 Les participants accordent aux organisateurs du salon le droit de reproduire les photos dans le catalogue et sur le site Internet. Les organisateurs respectent les droits d'auteur.
- 9 Les décisions du jury sont définitives. Chaque participant est censé connaître le règlement.
- 10 Les jurés ne jugent pas les œuvres de leur propre cercle.
- 11 Un auteur ne peut recevoir qu'un seul prix par section.
- 12 En participant, l'auteur accepte les présentes conditions générales et le règlement BFF.
- 13 En participant à ce concours, l'auteur consent expressément à ce que les données personnelles fournies, y compris les adresses e-mail, soient conservées, traitées et utilisées par les organisateurs à des fins liées à ce concours. Les adresses e-mail et les informations de contact ne seront pas rendues publiques.
- 14 Les organisateurs apporteront le plus grand soin à toutes les œuvres soumises, mais ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des pertes ou dommages des œuvres soumises.
- 15 Des médailles, trophées, mentions honorables et diplômes FBP et Pallieter seront attribués par section. Aussi un trophée pour le meilleur auteur du salon (déterminé par le nombre total d'acceptations et de points).

Responsable du concours: Chris Discart, Jef Lemmens
fotogroep.pallieter@gmail.com GSM: 0496 54 90 79